DLP29-8-88036788

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION BAS-VIVARAIS (ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Tél. : 78.63.25.65

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

ABONNEMENT ANNUEL : 130 F [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

9 Juin 1988 — N° de série continue 176 — Bulletin n° 16

PRODUCTEURS DE CERISES, SOIGNEZ LA PROTECTION CONTRE MONILIA ET MOUCHE
VITICULTEURS : PENDANT LA FLORAISON, ATTENTION AUX MALADIES
FLAVESCENCE DOREE : PREVOYEZ LE 1er TRAITEMENT

CERISIER : Anthracnose - Surveillez vos arbres récoltés
PECHER : Maladies de conservation - Protégez vos variétés précoces
PRUNIER : Carpocapse, Rouille - Renouvellement vers la mi-juin
POIRIER-POMMIER : Carpocapse, Tavelures - Poursuite de la protection
MELON : P. 4 Canevas de protection - En Bas-Vivarais en plein champ
VIGNE : Maladies - Pendant la floraison, assurez une protection sans faille
Cicadelle verte, acariens - Intervenez en cas de dépassement du seuil
P. 4 Tableau des acaricides utilisables

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES

POU DE SAN JOSE - Intervention dès réception...

... si elle n'est déjà faite. Les sorties de larves mobiles se sont intensifiées depuis le début du mois.

CERISIER

ANTHRACNOSE - Surveillez vos arbres récoltés

Pour intervenir dès l'apparition des 1ères taches. Celles-ci sont déjà visibles dans de nombreux vergers.

MONILIA - MOUCHE - Protégez soigneusement vos variétés tardives ,

selon les préconisations de nos derniers Bulletins. Le vol de mouches s'est intensifié en fin de semaine dernière. Les risques sont donc importants.

PECHER

TAVELURE - En verger atteint, maintenez la protection, selon les conditions climatiques.

OIDIUM - Encore des risques sur fruits pour beaucoup de variétés

MALADIES DE CONSERVATION - Protégez vos variétés précoces

Dans un prochain Bulletin, nous ferons le point sur les maladies de conservation des variétés de saison et tardives.

PRUNIER

CARPOCAPSE, ROUILLE - Renouvellement de la protection vers la mi-juin

En région tardive, on pourra attendre la fin de rémanence du 1er traitement.

Aussi bien à ST DIDIER qu'à MEYRAS, le vol après une chute de captures dans les derniers jours de Mai, accuse une légère remontée qui pourrait se confirmer avec la remontée des températures.

On ajoutera un fongicide efficace contre la rouille.

POIRIER-POMMIER

TAVELURES - Maintenez la protection

Présence de taches assez fréquentes dans les vergers.

Les contaminations primaires pourraient se terminer prochainement, mais ce n'est pas avant la fin Juin que l'on pourra décider du relâchement ou non de la protection.

En attendant, préférez à chaque fois que c'est possible, l'usage des produits de contact.

P 318

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

CARPOCAPSE - Maintenez la protection

TORDEUSE DE LA PELURE (PANDEMIS) - (région d'AUBENAS-ST SERNIN uniquement)

En lutte contre les jeunes larves, le traitement conseillé fin Mai, sera renouvelé vers le milieu de la semaine prochaine.

Ceci ne concerne pas les vergers traités spécifiquement avec INSEGAR. Cette intervention ne doit en aucun cas être généralisée. Les produits efficaces sont tous dangereux pour les insectes utiles et le nombre d'entre eux favorisent les acariens rouges.

POMMIER

OIDIUM - Protection soignée toujours nécessaire

PETITS FRUITS

CASSIS

ANTHRACNOSE, OIDIUM - Poursuivez la protection

15 jours environ entre 2 traitements (hors lessivage).
Des taches d'oïdium sont apparues localement.

FRAMBOISIER

BOTRYTIS - Poursuivez la protection en alternant les produits

ROVRAL ou EUPARENE, interdits 7 jours avant la récolte.

VIGNE

MILDIOU - Protégez soigneusement toute la période de floraison

On pourra envisager l'utilisation d'un systémique à base d'anilide (ou de phényl amide), à condition de ne pas faire plus de 3 applications dans la saison avec ce type de produit.

La présence de la maladie dans de nombreuses parcelles entraîne, cette année, des risques très élevés d'attaques sur grappes en cas de pluie.

OIDIUM - Pensez au traitement pendant la floraison

Si vous êtes équipé d'une poudreuse, utilisez du soufre poudrage (20 à 30 kg/ha) pour favoriser en même temps la nouaison.

Dans tous les cas, visez la zone des grappes et utilisez la dose "forte" de produit, le cas échéant.

BLACK-ROT - Du début floraison au début véraison, la grappe est très sensible

Dans les foyers habituels, maintenez la protection en visant les grappes. On pourra utiliser un produit pénétrant IBE pendant cette période à haut risque, particulièrement en cas de temps pluvieux ou humide (10 à 12 jours maxi entre 2 traitements).

BOTRYTIS - Chute des capuchons floraux 1ère date

L'intervention de la chute des capuchons floraux ne sera pas envisagée avant la pleine floraison. On pourra alors utiliser un produit de contact type folpel (nb spéc) BASULTRA ou EUPARENE. Dans les parcelles où régulièrement le problème Botrytis est important, on pourra choisir SUMICO en cas d'humidité importante.

Rappelons l'importance des mesures prophylactiques, sans lesquelles la lutte chimique est inopérante : favoriser l'aération de la zone des grappes traitées préventivement contre l'Oïdium et les vers de la grappe 2ème et 3ème génération.

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Seuil : 200 glomérules pour 100 grappes (rappel)

Observez : dans quelques parcelles, ce seuil est largement dépassé

CICADELLE DES GRILLURES - Seuil 100 cicadelles pour 100 feuilles rarement atteint

Lutte conjointe avec la 2ème génération de vers souvent possible.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE - 1er traitement dès réception en région précoce

Mouillez l'ensemble de la végétation.

Les jeunes larves blanc-ivoire sont visibles sous les feuilles de la base des pousses. Elles sont reconnaissables à l'extrémité de l'abdomen en forme de fuseau orné de 2 points noirs visibles à la loupe. Douées d'une grande vivacité, elles se déplacent par sauts, contrairement aux larves de cicadelles vertes.

Les données de notre précédent Bulletin restent valables. Le traitement des vignes mères de greffons et de porte-greffe est obligatoire (rappel).

ACARIENS - Seuil : 70 % des feuilles occupées

Dans nos vignobles, les araignées jaunes Eotétranychus carpini constituent l'espèce dominante. Ils se tiennent à la face inférieure des feuilles, souvent le long des nervures. La fiche couleur jointe au Bulletin n° 11 du 5 Mai vous permettra la reconnaissance des acariens et de leurs dégâts.

Surveillez régulièrement les populations d'acariens par sondage de 100 feuilles.
Si un traitement est nécessaire : tableau P.3 pour le choix des produits.
Mouillez l'ensemble de la végétation.

.../...